

CIRCUIT DE LA VOIE AHEE

L'ITINERAIRE



Départ à l'étang du **Boschet (1)**. Suivre la route goudronnée en passant devant la croix du **Pont Joie** en direction de la **Telhaie**, à l'embranchement prendre à gauche vers **Brambé**.

A la chapellenie de **Brambé (2)** emprunter à gauche le chemin d'exploitation (ne pas effrayer les animaux). Au bout du chemin, **(3)** suivre à droite le sentier qui entre dans le sous-bois (butte de **Brambé**). Traverser le landier et regagner le chemin d'exploitation qui mène à la route goudronnée.

Tourner à droite, traverser le village de la **Touche es Rageard** et suivre le chemin jusqu'à la **Chesnaie (4)** Tourner à gauche et traverser la hameau.

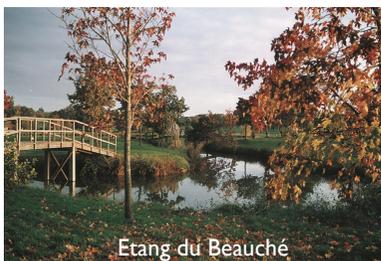
Poursuivre tout droit en empruntant le chemin d'exploitation. Suivre à gauche, puis à droite après la parcelle de terre cultivée !!! 50 m plus loin, à droite, traverser la **lande de Trélo (5)**, en suivant le petit sentier qui serpente longtemps sous les arbres.

Retrouver ensuite le chemin d'exploitation et traverser la route. **(6)** Prendre à droite à l'embranchement et poursuivre jusqu'au village de la **Chaussée**. Emprunter le chemin qui monte sur la gauche qui retrouve presque exactement le tracé de l'ancienne voie romaine **(7)**.

Arrivé à la route de **Monteneuf**, tourner à gauche, puis à droite après 300 m. **(8)** Suivre le chemin qui longe la forêt de la **Bourdonnaye**. A la sortie du bois, reprendre à droite le chemin de débardage qui continue à longer la forêt **(9)**.

Tourner à gauche après la coupe ancienne, **(10)** suivre le sentier qui monte dans le bois puis descend à travers une coupe assez récente. Rejoindre un chemin d'exploitation en bas. A la route bitumée, à droite **(11)**.

Avant **Maupas**, (hameau et petit manoir), chemin de débardage à gauche qui monte. Puis prendre à droite et suivre le chemin qui longe le bois.



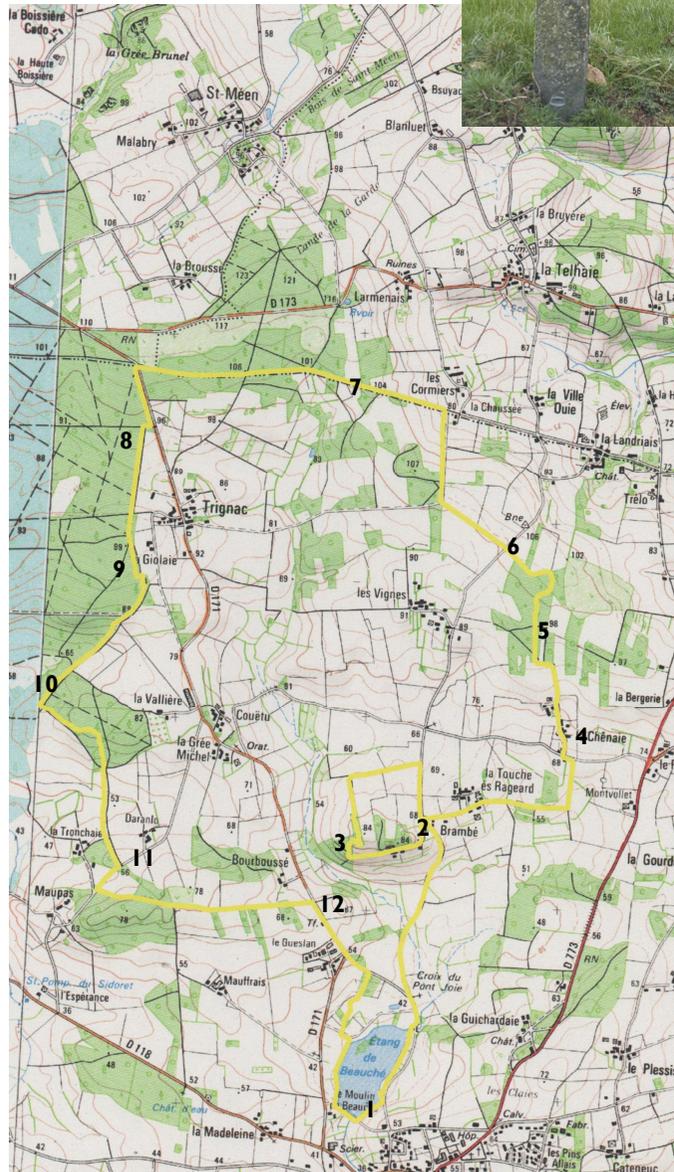
Etang du Beauché

Puis prendre à gauche, passer devant le poulailler. Au bout du chemin d'exploitation, prendre à droite **(12)** et suivre la route, à la patte d'oie prendre à gauche, traverser le bois à droite pour rejoindre l'étang.

LA CARTE



Croix des Vignes



LES CURIOSITES

* **Croix du Pont Joie** datation incertaine, croix-palis en schiste à fût chanfreiné, présente 5 trous symbolisant les plaies du Christ, sans doute a été amputée de sa partie supérieure.

* **Chapellenie de Brambé** (privé) XVII^{ème}. manoir du clerc desservant la chapellenie (legs pieux) en l'église paroissiale, fondée en 1642 par Jean Virly sieur de Brambé.

* **Croix des Vignes** datation incertaine XV^{ème} ou XVI^{ème} croix latine recroisetée, dite croix de Jérusalem représentant le Christ en croix sous bâtière. Ici, s'étendaient au Moyen-Age jusqu'au 19^{ème} des vignes. De celles-ci, il ne reste que le nom de la croix et le nom du hameau.

* **Manoir de Maupas** Tourelle d'escalier, chapelle, seigneurie attestée depuis le XVI^{ème}.

La Chaussée AHEE

« **Ahée** » pourrait provenir du général romain **Aetius**. On lit parfois « **Ahès** » fille du roi **Gradlon**, prêtresse de l'Armorique, qui l'aurait fait restaurer pour visiter plus facilement sa juridiction. Au début du XX^{ème}, les gens du pays l'appelaient plutôt la « **Rohanne** », d'après la vicomtesse de **Rohan**, dame de la **Hte-Bouëxière**.

Au début du I^{er} s., l'empereur romain **Auguste** charge **Agrippa** de l'élaboration des grands axes de circulation. Il faut attendre la fin du premier siècle pour que des voies romaines soient édifiées dans l'ouest armoricain. A l'est de la commune, la chaussée d'Ahée franchit l'**Aff** au pont de **Marsac**, traverse la cour du **château du Mur**, passe ensuite au nord des hameaux de la **Touche-es-Huet**, du **Marchix**, de la **Ballue**, de **Trélo** et parvient au lieu-dit « la **Chaussée** ». Des chemins secondaires la coupent. L'un d'eux permettait de rejoindre l'important site romain de la **Chapelle Saint-Etienne à Guer** (ouverture tout l'été).



Voie Ahée

CIRCUIT DE LA VOIE AHEE



Pour aller Plus loin

1. Les « pierres dressées »

Peu de mégalithes sont encore visibles sur la commune de Carentoir (menhirs de **Brambé** et celui sous le lieu-dit le **Mur**). Le monument funéraire de **Sigré** (Classé M-H) est actuellement inaccessible. D'autres étaient autrefois signalés et ont disparu, victimes de l'agriculture et du pillage (dolmen près du **Pont Joie**, petit alignement de la **Minardaie**), certains ont simplement été confondus avec des roches naturelles. Voir surtout à **Saint-Just** et à **Monteneuf** (Guer).



Les palis, que l'on trouve sur la commune, sont des dalles de schiste très minces pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur, elles sont utilisées pour les crois de chemin principalement, mais aussi comme clôture de champs, de jardins ou de porcheries.

2. Une agriculture variée



Pas de monoculture en terre carentorienne. Ici, poussent le blé, le maïs, les plantes fourragères, de l'herbe, quelques primeurs. On y élève également des bovins, des porcins, des volailles et des chevaux. Tout cela, par les mêmes personnes, à la fois agriculteurs et éleveurs. La forêt y est également exploitée. Du Moyen-âge jusqu'au début du XIX^{ème} siècle, on y a fait pousser de la vigne (toponymie de la Croix des Vignes). Il est écrit qu'au XVIII^{ème} siècle. (1785), la paroisse était productrice de très bon lin et chanvre, que les toiles étaient fort recherchées, et que le cardage et la fabrication fournissaient une « occupation sérieuse » aux filles et aux femmes.

3. L'exploitation forestière

Plantée de résineux et de feuillus, la forêt couvre une grande partie du territoire communal. A cela s'ajoutent les haies qui cernent les champs et qui fournissent un important complément local. Sur toute la région, une centaine d'entreprises emploie 2000 salariés dans le secteur de la première transformation du bois (exploitation forestière : abattage, débardage, sciage et déroulage). Le bois est débité en plots (ou plateaux pour la menuiserie) et en avivés (pour les arêtes vives des planches de construction), ensuite séché et stocké. Tout l'arbre est exploité, jusqu'au sciures et écorces. Matériau naturel et matière première renouvelable il est enfin utilisé pour l'ameublement, les charpentes et les décors.



Le circuit

La nature à cœur ouvert, les champs à perte de vue, la lande, la vaste forêt de la Bourdonnaye, le bocage (réduit), les étangs, les horizons dégagés, tel, est le paysage carentorien. Tracé au milieu de ces terres occupées et exploitées depuis l'âge de fer (mégalithes, temple gallo-romain, villa, motte médiévale non loin du site du Mur, et depuis le Moyen-âge, manoirs, maisons et fermes) ce circuit vous permettra de découvrir cet aspect très nature du territoire carentorien.



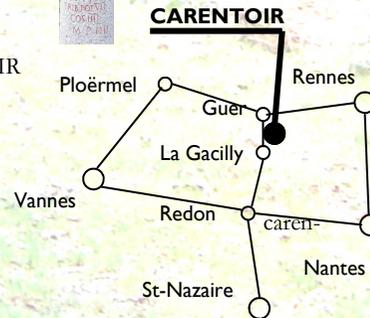
Règles et principes d'usage du randonneur.
(notamment lors de la traversée des propriétés privées)

- « Ne pas s'écarter des chemins balisés »
- « Ne pas fumer, ni faire de feu »
- « Ne pas camper, ni laisser de détritux »
- « Ne cueillir aucune plante, respecter les cultures »
- « Ne pas laisser divaguer les animaux, ni effrayer ceux des propriétaires ou du locataire »
- « Refermer les barrières »

« Sur les parties goudronnées, respecter le code de la route, marcher à gauche, ainsi vous verrez arriver les voitures ».
« Ne vous laissez pas surprendre par le temps ou par la météo.
Adaptez votre marche ».



MAIRIE de CARENTOIR
11 Rue du Gal de Gaulle
56910 CARENTOIR
Tél : 02 99 08 84 07
Fax : 02 99 08 89 35
Mél : mairie-
toir@wanadoo.fr
Site : www.carentoir.com



CARENTOIR

PAYS DE LA GACILLY

CIRCUIT de LA VOIE AHEE

Une terre exploitée depuis toujours

Circuit de randonnée pédestre

15 kilomètres 4 heures

Signalétique : indications jaunes sur fond marron (petits panneaux)

Borne miliaire comme il en existait le long des voies romaines.

Pour tout renseignement :

Mairie de Carentoir :

02 99 08 84 07

O.T. du Pays de La Gacilly :

02 99 08 02 48

